

Santé publique et environnement

**APPEL
D'OFFRES
2025**

DATE LIMITE
DE DÉPÔT
DES DOSSIERS :
26 MARS 2025, 17H.

Contexte

L'impact de l'environnement sur la santé humaine est de plus en plus reconnu, même si de nombreuses questions scientifiques restent ouvertes sur cette problématique.

À cet effet, la Fondation de France souhaite soutenir la recherche sur les conséquences des facteurs environnementaux, y compris au travail, en population générale, dans une perspective de santé publique. Cet appel à projets concerne les équipes de recherche académiques et non les structures associatives.

Quels projets de recherche ?

En 2025, la Fondation de France poursuit son soutien aux thématiques et approches suivantes dans le champ de la santé humaine :

- études sur l'impact sanitaire des facteurs de risques environnementaux ;
- études portant sur des actions de prévention en santé environnementale ;
- études sur les mobilisations collectives et les interventions publiques relatives aux questions de santé environnementale.

Les études épidémiologiques ou en sciences sociales seront considérées.

Dans cet appel d'offres, l'environnement inclut les facteurs physiques, les agents chimiques et biologiques, présents dans les milieux de vie dont le travail.

Les responsables de projet devront apporter une attention particulière à la caractérisation des expositions étudiées, de leurs contextes environnementaux et sociaux ainsi qu'à celle des événements de santé.

Seront d'emblée exclues de l'appel d'offres :

- les approches expérimentales conduites chez l'animal et les approches exclusivement cellulaires et moléculaires ;
- les études portant sur les expositions humaines qui n'explorent pas leurs conséquences sanitaires ;
- les études portant sur l'alimentation, en dehors de la problématique des contaminants alimentaires ;
- les études dont l'exposition porte sur les addictions ;
- les études portant sur le SARS-CoV-2.

Modalités de soutien

La demande de soutien pourra concerner :

- une subvention pour un projet de recherche d'un montant maximal de 200 000 €. Cette aide pourra être annuelle (éventuellement renouvelable) notamment pour des études de faisabilité, ou pluriannuelle (d'une durée maximale de trois ans). Cette aide pourra inclure une allocation doctorale (y compris pour une 4^{ème} année de thèse) ou une allocation postdoctorale. En cas de projet collaboratif : une lettre signée du responsable de l'équipe collaborative devra être jointe au dossier de candidature et le rôle de chaque collaborateur devra être clairement explicité ;
- une aide d'un montant de 200 000 € maximum pour une participation à la création ou l'entretien de plateformes et grandes infrastructures de recherche en santé environnementale en population (cohortes, grandes bases de données, études cas témoins, bibliothèques...). Des projets nouveaux ou existants pourront être soutenus à partir du moment où la finalité et la méthodologie environnementales auront été clairement explicitées ;
- une aide, d'un montant de 20 000 € maximum, pour l'organisation de journées thématiques à destination de doctorants ou postdoctorants, disposant d'actions spécifiques à destination de ces publics (tables rondes, session de présentations orales, mentorat...) et dont le sujet s'inscrit dans le cadre des thématiques soutenues.

Critères de refus

- Le responsable de projet pourra déposer une candidature si son projet précédent est terminé ou se terminera dans les 6 mois suivants la date de dépôt de la nouvelle candidature.
- Le comité conseille vivement aux candidats doctorants et post-doctorants de faire relire leur candidature par leur responsable d'équipe.

Comment répondre ?

Attention, les candidatures s'effectuent désormais exclusivement en ligne, sur les pages thématiques du site de la Fondation de France, avant le 26 mars 2025 à 17h.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les décisions seront uniquement communiquées par voie électronique en juillet 2025.

Pour toute demande d'information :

Fondation de France

40 avenue Hoche - 75008 Paris

Téléphone : 01 85 53 13 66

E-mail : projets@fdf.org

www.fondationdefrance.org



40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00
X in @ f
fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 977 fondations abritées soutiennent chaque année près de 12 600 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux : aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.